

Le péril des espaces de loisirs sportifs à Ouagadougou et stratégie communale de gestion

BAMOGO Koudougou Omar

doctorant en Géographie

*Laboratoire Dynamiques des Espaces et Sociétés (LDES)/
Université Joseph KI-ZERBO / Ouagadougou/Burkina Faso*

omar.k.bamogo@gmail.com

KIEMDE Abdoulaye

doctorant en Géographie

*Laboratoire Dynamiques des Espaces et Sociétés (LDES)/
Université Joseph KI-ZERBO / Ouagadougou/Burkina Faso*

Kimsey1820@gmail.com

ZOMA Abraham

doctorant en Sociologie de l'éducation

*Laboratoire Société, Mobilité et Environnement (LASME)/
université Joseph KI-ZERBO/ Ouagadougou/ Burkina Faso*

Abrahamzoma30@gmail.com

NAKOULMA Goama

*Maître de Recherche au Centre National de la Recherche Scientifique
Technologique/ Burkina Faso*

ngoama@yahoo.fr

COMPAORE Georges

Professeur Titulaire des Universités CAMES

*Laboratoire Dynamiques des Espaces et Sociétés (LDES)/
Université Joseph KI-ZERBO / Ouagadougou/Burkina Faso*

Compaoregeorges2018@gmail.com

Résumé

La recherche des solutions aux multiples problèmes du milieu urbain a milité en faveur de l'aménagement des espaces de loisirs comme une alternative efficace à même d'améliorer la physionomie de la ville et de contribuer au bien-être des citoyens. Dans cette quête, les espaces sportifs sont présentés comme ceux ayant une grande valeur ajoutée et leur aménagement s'avère nécessaire.

Toutefois, l'aménagement de ces derniers à Ouagadougou, bien que constituant l'une des solutions au bien-être des citoyens, n'est pas sans préjudices pour ces derniers. En fait, dans leur évolution, ces espaces subissent des transformations fâcheuses qui ne sont pas sans conséquences néfastes sur l'environnement de vie des populations urbaines. L'objectif de cette étude est d'analyser les conditions dans lesquelles évoluent les espaces de loisirs sportifs à Ouagadougou et la portée des stratégies de gestion mises place par la commune.

Pour ce faire, nous avons formulé l'hypothèse principale selon laquelle les espaces de loisirs sportifs évoluent dans des conditions difficiles à Ouagadougou malgré les efforts des autorités communales d'y apporter des réponses.

Ainsi, des méthodes quantitative et qualitative ont été nécessaires pour la collecte, le traitement et l'analyse des données spatiales et socioéconomiques. Les résultats auxquels nous sommes parvenu ont révélé des insuffisances notoires (des failles dans l'aménagement des espaces de loisirs sportifs, la dégradation des espaces de loisirs sportifs, leur inégale répartition dans l'espace urbain, l'insécurité autour des espaces de loisirs sportifs, etc.).

Mots clés : Loisirs sportifs, espaces, péril, gestion, Ouagadougou

Summary

The search for solutions to the multiple problems of the urban environment has militated in favor of the development of leisure spaces as an effective alternative capable of improving the appearance of the city and contributing to the well-being of city dwellers. In this quest, sports spaces are presented as those with great added value and their development is necessary.

However, the development of these in Ouagadougou, although constituting one of the solutions to the well-being of city dwellers, is not without prejudice for them. In fact, in their evolution, these spaces undergo unfortunate transformations which are not without harmful consequences on the living environment of urban populations. The purpose of this research is to analyze. The objective of this study is to analyze the conditions under which sports leisure spaces evolve in Ouagadougou and the scope of the management strategies put in place by the municipality.

To do this, we have formulated the main hypothesis which is that sports leisure spaces evolve in difficult conditions in Ouagadougou despite the efforts of the municipal authorities to provide answers.

Thus, quantitative and qualitative methods were necessary for the collection, processing and analysis of spatial and socioeconomic data. The results we have reached have revealed notorious shortcomings (flaws in the development of sports leisure spaces, the deterioration of sports leisure spaces, their unequal distribution in space, insecurity around sports leisure spaces, etc.).

Keywords : Sporting leisure, spaces, danger, management, Ouagadougou

Introduction

Le temps consacré aux activités de loisir représente actuellement entre quatre et cinq heures par jour, selon les activités retenues, selon les pays, et les nations les plus industrialisées ont habituellement une moyenne plus élevée (M-C, Lapointe, 2003).

Parmi ces loisirs, ceux sportifs ont une grande valeur ajoutée surtout dans les villes (J-P. Augustin & L. Dupont, 2005). Le sport est un

moyen de développement économique, social et de pacification des quartiers urbains jugés difficiles (F. Francine, R. Beck et A. Madoeuf, 2005). De nos jours, l'inscription du sport en ville fait partie intégrante des modèles urbains mondialisés et son développement est révélateur d'une nouvelle logique de consommation des sports et des loisirs (Ministère des Sports³⁴², 2018). Ainsi, les acteurs œuvrant dans le domaine de la programmation en loisir et dans le développement urbain s'efforcent désormais à intégrer les espaces de sport dans leurs offres pour convenir à un public diversifié qui cherche de plus en plus à vivre une expérience unique lors de sa pratique de loisirs (S. Lefebvre, R. Roult & J-P. Augustin, 2013). D'où la nécessité d'avoir des espaces sportifs diversifiés, adaptés et bien programmés (Laetitia, 2018). Pour ce faire, de nombreuses recherches sont désormais consacrées au domaine du sport, analysant aussi bien ses retombées, sa gouvernance que le fonctionnement des espaces réservés à sa pratique (S. Lefebvre, R. Roult, J-P. Augustin, 2013 ; F. Francine, R. Beck et A. Madoeuf, 2005).

Au Burkina Faso, plusieurs recherches sont menées sur la pratique du sport (E. Gnoumou, 2014 ; M. Naon, 2011 ; A. Silga, 2007 ; L. Ouedraogo, 2007). Mais, la grande majorité de ces recherches se sont intéressées à sa pratique professionnelle et très peu se sont alors penchés sur le volet loisir sportif et sur le fonctionnement des espaces sportifs.

Ces espaces sportifs, dans le contexte de la pratique des loisirs, sont de plusieurs natures regroupés sous l'appellation des espaces de loisirs sportifs et de plein air (Politique Nationale des Sports et des Loisirs [PNSL]³⁴³, 2017). Selon la PNSL (2017), il existe cinq (5) catégories d'espaces de loisirs dont ceux sportifs et de plein air qui comprennent les espaces sportifs aménagés (terrains, stades, plateaux, piscines, salles de gym, etc.), les aires de parcours de santé en espace libre ou dans les parcs, les espaces de baignade, etc. Parmi ces espaces sportifs et de plein air, nous avons choisi de travailler sur les espaces sportifs aménagés et plus spécifiquement sur « les

³⁴² De la France
³⁴³ Du Burkina Faso

terrains, les plateaux et les stades » à accès libre³⁴⁴ de la ville de Ouagadougou. Le choix de ces espaces se justifie par le fait que leur programmation et leur aménagement font partie des grandes priorités de la stratégie de développement du sport et des loisirs (loi n°050³⁴⁵, 2019 ; PNSL, 2017) et de l'aménagement urbain (Code de l'urbanisme, 2006). Cependant, dans leur évolution, les espaces publics urbains subissent très souvent des transformations fâcheuses qui ne sont pas sans préjudices sur le bien-être des citoyens (Cui & Walsh, 2015 ; W. Skogan, 2015 ; G. Kelling, 1982). Au Burkina Faso, selon le document de la Politique Nationale des Sports et des Loisirs (PNSL, 2017, p.16) « *la qualité des infrastructures sportives dans leur ensemble est peu ou pas du tout satisfaisante* ». À Ouagadougou, la situation n'est point reluisante. En effet, selon P. Sawadogo (2009, p.83), « *le non-respect des normes de fixation des équipements sportifs et surtout la non réalisation du peu qui était prévu, font que la population exerce une pression sur les terrains occasionnels c'est-à-dire les espaces libres des quartiers, les écoles, les lycées, les rues, les espaces verts et les réserves foncières et administratives, les terrains de sport des services* ». À cela s'ajoute le faible suivi des espaces sportifs existants. Ces situations amplifient les problèmes autour des espaces sportifs et portent atteinte à leur contribution au bien-être des citoyens. Il s'agit entre autres de l'insécurité autour des espaces sportifs, de leur dégradation, de leur délaissement, de la déperdition des espaces réservés aux aménagements sportifs avec des conflits d'appropriation. Tout cela constitue des freins à la bonne exploitation des espaces sportifs pour la pratique des activités physiques et sportives de loisir à Ouagadougou. Face à cela, les autorités communales tentent d'adopter des stratégies. D'où notre interrogation centrale suivante : Dans quelles conditions les espaces de loisirs sportifs évoluent-ils dans la ville de Ouagadougou et quelle est la portée de la stratégie de gouvernance mise en place par les autorités communales ?

L'intérêt de cette recherche se justifie par le fait que la question des loisirs sportifs s'est inscrite dans l'agenda politique des autorités du

³⁴⁴ Les espaces sportifs destinés à des groupes spécifiques comme l'armée, les établissements d'enseignement primaire, secondaire, universitaires, pénitenciers, etc. ne sont pas concernés par la présente recherche.

³⁴⁵ Loi n°050 du 21 novembre 2019 portant loi d'orientation des sports et des loisirs au Burkina Faso.

Burkina Faso comme une priorité (article 18³⁴⁶ de la Constitution du Burkina Faso, 1991), mais qu'un certain nombre de préoccupations inhérentes restent à élucider et à cerner. Cette recherche a pour but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations urbaines et de renforcer la cohésion sociale en faisant prendre conscience aux autorités et aux populations de l'enjeu des espaces de loisirs sportifs à Ouagadougou.

L'objectif de cette étude est d'analyser les conditions dans lesquelles évoluent les espaces de loisirs sportifs à Ouagadougou et la portée de la stratégie de gestion mises place par la commune.

De façon spécifique, il s'agit de :

- faire une analyse de l'état des lieux des espaces de loisirs sportifs et leur fréquentation à Ouagadougou ;
- analyser les formes de difficultés auxquelles les espaces de loisirs sportifs sont confrontés à Ouagadougou ;
- analyser les stratégies communales de gestion des espaces de loisirs sportifs à Ouagadougou.

Pour y arriver, les hypothèses suivantes sont formulées :

L'hypothèse principale est que les espaces de loisirs sportifs évoluent dans des conditions difficiles à Ouagadougou malgré les efforts des autorités communales d'y apporter des réponses.

De façon spécifique :

- il existe un déséquilibre en nombre et en qualité dans la répartition des espaces de loisirs sportifs à Ouagadougou ;
- les espaces de loisirs sportifs font face à des difficultés de diverses natures dans la ville de Ouagadougou ;
- les autorités communales ont tenté de développer des stratégies endogènes de gestion des espaces de loisirs sportifs à Ouagadougou dont la portée reste en deçà des enjeux.

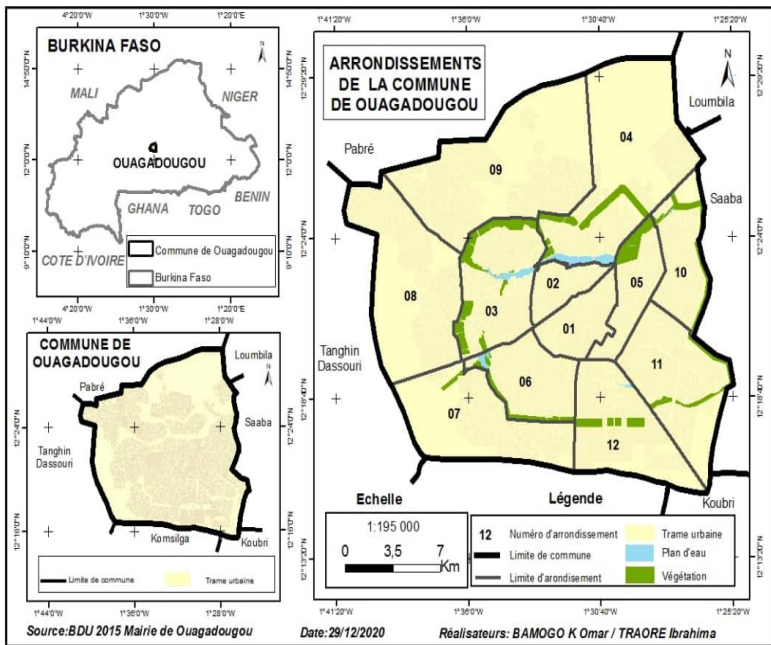
³⁴⁶ L'article 18 de la Constitution Burkinabè consacre le sport et le loisir comme un droit fondamental à promouvoir.

1. Cadres géographiques et méthodologique

1.1. Cadre géographique : Ouagadougou

La ville de Ouagadougou est située en plein centre du Burkina Faso (carte 1). Elle se trouve dans la région du centre et en est le chef-lieu. C'est aussi la première ville du pays du point de vue administratif, économique et démographique. Au regard de son influence, la ville de Ouagadougou constitue un pôle de référence dans beaucoup de domaines comme celui des loisirs qui mérite une attention particulière, notamment les espaces de loisirs sportif, au regard des implications inhérentes.

Carte 3 : La présentation de la zone d'étude



1.2. Méthodologie

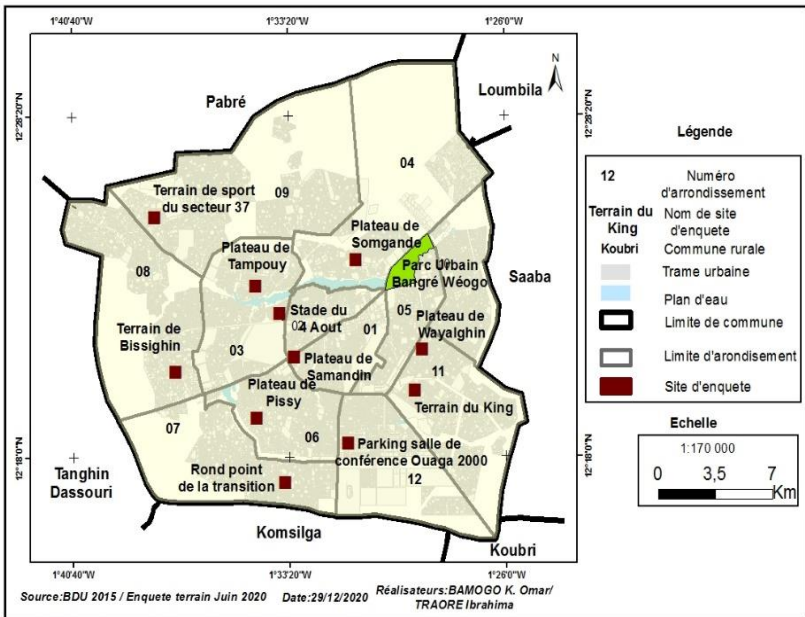
Cette étude est de nature analytique et descriptive. Elle est de type quantitatif et qualitatif. La collecte des données a nécessité l'utilisation d'un navigateur Global Positioning System (GPS). Il a

servi à la géolocalisation des espaces d'enquête afin de réaliser la carte à cet effet (carte 2). L'étude a concerné l'ensemble des douze arrondissements de Ouagadougou et dans chacun d'eux, c'est l'espace de loisirs sportifs le plus fréquenté par la population qui a été privilégié pour y mener les enquêtes. L'emploi du questionnaire a été privilégié pour la collecte des informations auprès des utilisateurs des espaces de loisirs et les riverains. 245 usagers ont été interrogés par la méthode dite accidentelle. En effet, dans chaque espace, tous les usagers rencontrés lors de notre passage et qui sont en situation de pratique de loisirs ont été interrogés. Par contre, les autres usagers (les élèves en situation de pratique d'EPS et les sportifs professionnels), n'ont été pris en compte par les enquêtes. Concernant, les riverains, 241 d'entre eux ont été enquêtés par la méthode de commodité. Pour ce faire, ce sont les riverains qui ont une présence permanente avec une ancienneté d'au moins un (01) an qui ont été retenus. L'utilisation des guides d'entretien a concerné les responsables administratifs, coutumiers et religieux, les responsables d'associations. Ce sont ainsi les responsables de la Direction Générale des Activités Physiques et Loisirs (DGAPL), de la de la Direction des Sports et des Loisirs de la commune de Ouagadougou, de la Direction de l'Observation de la Ville (un démembrement de la Direction Générale de la Police Municipale de Ouagadougou), des présidents des comités de gestion des espaces sportifs, des présidents des fédérations sportives et de loisirs, des chefs coutumiers et religieux. Ces personnes ont été retenues par choix raisonné en se fondant sur leur implication dans les questions des loisirs et de la vie communautaire. Les entretiens semi-directifs organisés à cet effet ont alors concerné un responsable de la DGAPL (le Directeur de la Formation, de la Réglementation et du Suivi des Structures de Loisir (DFRSL), le Directeur des sports et des loisirs de la commune de Ouagadougou, le Directeur de l'Observatoire de la Ville, un membre de la fédération Burkinabè de football, un membre de la fédération Burkinabè de handball, un chef religieux et un chef coutumier. C'est donc au total, 493 personnes qui ont été enquêtées. Aussi, un appareil photo a été utilisé pour des prises de vues afin d'illustrer certaines réalités portant sur les espaces de loisirs sportif dans la ville de Ouagadougou. Les données récoltées sur le terrain ont été complétées par une revue documentaire portant sur les loisirs, les

espaces de loisirs, le fonctionnement des espaces de loisirs, la gestion des espaces de loisirs et la sécurité en milieu urbain. Le constat a montré la rareté de la documentation relative au fonctionnement et à la gestion des espaces de loisirs au Burkina Faso, pourtant riche pour le monde occidental (notamment pour l'Europe et le Canada).

En termes d'approche scientifique, c'est l'approche interdisciplinaire qui a été privilégiée. Ainsi, il a été fait appel d'abord à l'approche géographique pour mieux comprendre la situation des espaces de loisirs, à l'approche sociologique pour comprendre les implications sociales des loisirs et celles liées au péril des espaces de loisirs à Ouagadougou et enfin une approche managériale pour mieux saisir les forces et les faiblesses de la gouvernance de ces espaces de loisirs implémentée par la commune de Ouagadougou. Ces trois approches ont été renforcées par des notions de la récréologie, une science qui s'occupe de l'étude des loisirs. L'utilisation de ces notions a permis de rendre compte de la réalité des espaces de loisirs sportifs à Ouagadougou.

Carte 4 : Les sites d'enquêtes



2. Résultats

2.1. La pratique des loisirs sportifs et leurs espaces à Ouagadougou

2.1.1. Les loisirs sportifs pratiqués à Ouagadougou

Les espaces d'activités physiques et sportives de loisir sont utilisés par les ouagalais pour la pratique de plusieurs activités. Dans le cadre de cette recherche, les riverains au même titre que les usagers ont été interrogés sur les activités physiques et sportives de loisirs (APSL) pratiquées. Le tableau n°1 ci-dessous présente l'état de pratique de ces activités.

Tableau 1: Les APSL pratiquées par les ouagalais

APSL	Total des enquêtés	Pratiquants		Non pratiquants		Total en %
		Nbre	Taux	Nbre	Taux	
Football	486	176	36,21	310	63,79	100
Lutte	486	04	0,82	482	99,18	100
Vélo	486	68	14,00	418	86,00	100
Marche	486	236	48,55	250	51,14	100
Footing	486	180	37,03	306	62,97	100
Volleyball	486	09	01,85	477	98,15	100
Basketball	486	68	14,00	418	86,00	100
Gymnastique de maintien	486	148	30,45	338	69,54	100
Natation	486	12	02,46	474	18,24	100
Pêche	486	00	00,00	486	100,00	100
Handball	486	17	03,50	469	96,50	100
Autres	486	116	23,86	370	76,14	100

Source : enquêtes de terrain, 2020

Auteur : Bamogo

Parmi les activités de loisir sportifs pratiquées, la marche suivie du footing sont les plus utilisés par les ouagalais avec des taux respectifs de 48,55% et de 37,03% des enquêtés. Cela se justifie par le fait que

ces activités sont plus accessibles et faciles à pratiquer, même par les personnes aux capacités physiques réduites (les personnes souffrant de pathologies chroniques comme l'obésité, l'Hypertension Tension Artérielle (HTA), l'hypotension artérielle, les maladies articulaires, le diabète, etc.). Aussi, elles n'exigent pas d'espaces spécifiques car elles peuvent être pratiquées dans des espaces sportifs spécifiques aménagés (terrains, plateaux, salles de sport, stades, les circuits de parcours de santé, etc.) ou non tels que les trottoirs, les rues, à la maison, et dans bien d'autres espaces publics. Ces types d'activités physiques sont également très promues dans le cadre de la promotion du sport pour tous par la Direction du Sport pour Tous (DST). Après la marche et le footing, suivent le football avec 36,21% et la gymnastique de maintien avec 30,405%. Puis, viennent le basketball (13,99%) très prisé par les élèves et étudiants et le vélo (13,99%). Enfin, nous avons le handball (3,49%), la natation (2,46%), le volleyball (1,85%) et la lutte (0,82%) qui sont faiblement pratiqués dans le cadre des loisirs à cause de la complexité technique des uns (la natation, le volleyball et le handball) et la faible possibilité d'accéder à leurs espaces de pratiques ainsi que la rigueur de certaine discipline comme la lutte. L'objectif d'interroger les ouagalais sur la pratique de la lutte est de pouvoir saisir l'évolution de ces pratiques traditionnelles de loisir en milieu urbain. Par ailleurs, d'autres activités ont été relevées par les enquêtés avec un taux de 23,86%, notamment la pétanque. En effet, la pétanque est en train de devenir une activité de loisir populaire et prisée par les Ouagalais. Elle se pratique facilement en plein air dans les espaces improvisés et de circonstance dans les différents quartiers de Ouagadougou. Quant à la pêche, elle n'a été indexée par aucun enquêté, ce qui ne traduit pas absolument une absence totale de sa pratique, mais cela met en exergue le fait que sa pratique n'est pas du tout répandue à Ouagadougou. La raison est que sa pratique exige des espaces spécifiques (les fleuves, les rivières, les barrages...). Ouagadougou a certes des barrages qui peuvent offrir des conditions de pratiques de ce type d'activité de loisir physique, si toutefois, ils bénéficient des aménagements adéquats afin de mieux les adapter et motiver les usagers. Cela passe par la mise en place des cadres enchanteurs, car la pêche est une activité de loisir qui cultive la patience et la

persévérance selon les entretiens réalisés avec des personnes-ressources en la matière.

2.1.2. La répartition des espaces de loisirs sportifs dans la ville de Ouagadougou

La grille des équipements et infrastructures du Burkina Faso (MHU, 2015) définit les espaces sportifs suivants : les terrains, les plateaux, les hippodromes, les arènes de lutte, les salles de gymnastique, les piscines, les boulodromes et les vélodromes. Notre recherche a concerné les stades, les plateaux et les terrains (tableau n°2).

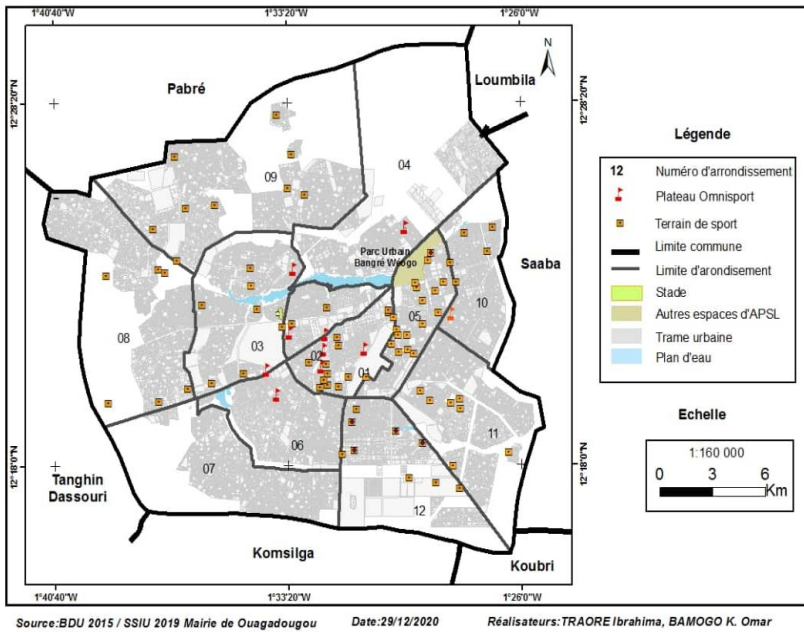
Tableau 2: Le nombre de terrains de sport et plateaux par arrondissement de Ouagadougou

Arrondissements	Terrains	Plateaux	Total
A1	11	04	15
A2	03	01	04
A3	04	05	09
A4	00	01	01
A5	15	03	18
A6	00	01	01
A7	00	00	00
A8	07	00	07
A9	07	00	07
A10	04	02	06
A11	07	00	07
A12	05	04	05
Total	63	21	84

Source : CO/DPPE/SSIU, 2019

Ces différents espaces sportifs sont inégalement répartis dans l'espace urbain ouagalais. La carte n°3 ci-dessous présente la répartition spatiale des espaces de loisirs sportifs dans la ville de Ouagadougou.

Carte 3 : La répartition des espaces de loisirs sportifs dans la ville de Ouagadougou



Il ressort que les arrondissements périphériques (n°7, n°6 et n°4) sont les moins dotés. Par ailleurs, on note une présence plus remarquable des espaces sportifs dans le centre-est de la ville.

2.1.3. La structuration des espaces de loisirs sportifs selon les ensembles spatiaux de la ville

Les espaces de loisirs sportifs sont inégalement répartis à Ouagadougou suivant les trois ensembles spatiaux de la ville (carte n°4).

- **Le centre**

Le centre correspond à la zone de la première vague des lotissements. Il se caractérise par le faible nombre d'espaces sportifs, mais de qualité. Cette situation est due au fait que cette première vague de lotissement a été faite sans un réel plan d'aménagement (A. Soma, 2015), ce qui explique que cette zone soit peu nantie en

espaces sportifs. Cependant, le peu d'espaces existants dans cette zone sont constitués de plateaux et de terrains mieux aménagés. Il ressort donc que le centre est peu nanti en espaces quantitativement, mais riche qualitativement.

- **Le péricentre**

C'est la zone d'espaces sportifs quantitatifs et qualitatifs marquée par la présence de deux des trois stades de la commune de Ouagadougou, des plateaux et des terrains, notamment dans sa partie méridionale. C'est une zone caractérisée par la concentration d'espaces de loisirs sportifs assez bien aménagés. Cette zone correspond à la seconde vague des lotissements marquée par la période dite révolutionnaire (1983-1987) avec l'élaboration d'un plan d'aménagement de la ville de Ouagadougou. Cette seconde vague de lotissements a accordé un intérêt particulier aux questions de loisirs avec la création en 1984 pour la première fois du ministère des sports et des loisirs. Cependant, ces espaces sportifs du péricentre connaissent de nos jours un état de dégradation et d'abandon progressifs du fait de la migration des populations vers les nouveaux quartiers de la périphérie de Ouagadougou.

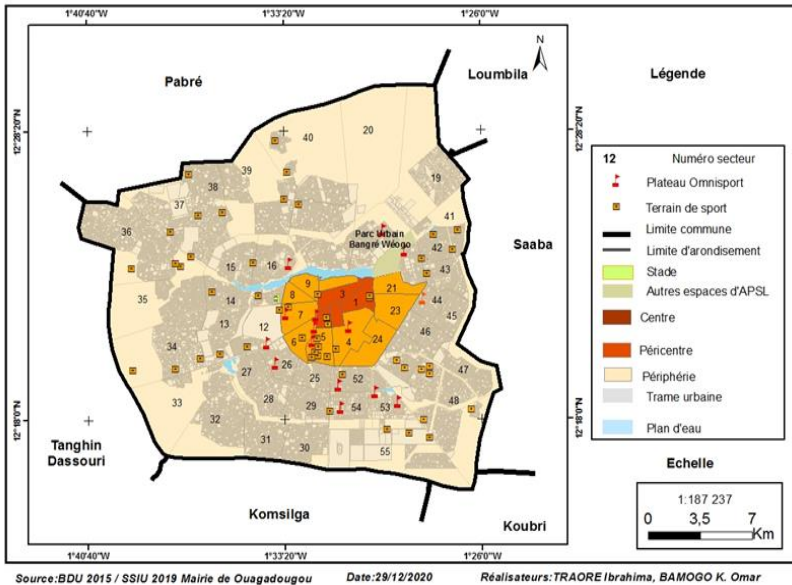
- **La périphérie urbaine**

C'est la zone de grandes disparités en espaces de loisirs sportifs. En effet, la grande périphérie de Ouagadougou dispose d'espaces sportifs bien fournis par endroit, tandis que certaines zones en sont dépourvues. Ces grandes disparités s'expliquent par le phénomène de déperdition des espaces sportifs du fait de la prédation foncière et des failles dans le suivi et dans l'aménagement des espaces réservés au sport. En fait, le ministère en charge des sports et des loisirs ne dispose d'aucun mécanisme de suivi de ses espaces qui sont ainsi abandonnés à leur propre sort et à la merci des prédateurs véreux et de maires affairistes qui, à moindre occasion, les parcellent et les vendent au détriment de la recherche du bien-être des populations. À cela s'ajoute la faiblesse des ressources financières aussi bien au niveau de l'Etat central que de la commune pour l'aménagement des espaces sportifs. Face à cette précarité des moyens financiers, les efforts des autorités communales sont beaucoup concentrés sur les arrondissements centraux. Par ailleurs, la périphérie est également caractérisée par la présence de beaucoup de quartiers aux

aménagements précaires et de quartiers informels (non lotis) qui ne sont pas encore intégrés dans un plan d'aménagement urbain conséquent.

Dans ces quartiers informels, les seuls espaces sportifs existants sont ceux des établissements scolaires ou les terrains des anciens villages aujourd'hui rattachés à la commune de Ouagadougou.

Carte 4: La structuration des espaces de loisirs sportifs dans la commune de Ouagadougou



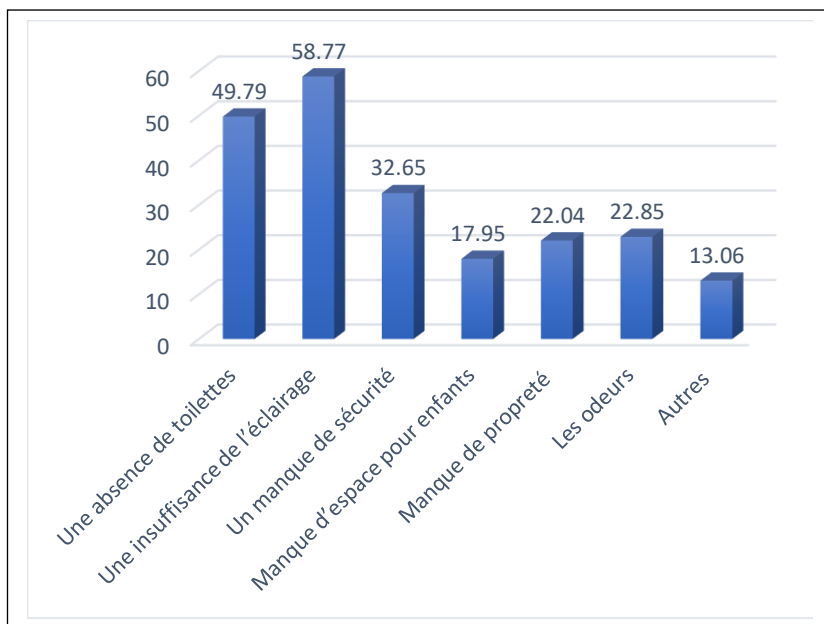
Les disparités constatées dans la répartition spatiale des espaces de loisirs sportifs dans la commune de Ouagadougou traduisent des insuffisances dans la planification de ces espaces dans le processus de l'urbanisation de la ville de Ouagadougou. Ces insuffisances de planification sont tributaires des failles au niveau de la gouvernance des espaces sportifs à Ouagadougou plongeant ainsi ces derniers dans une situation périlleuse.

2.2. Le péril des espaces de loisirs sportifs à Ouagadougou

2.2.1. Les failles techniques

Les enquêtes menées auprès des usagers des espaces sportifs et les observations faites sur le terrain ont permis de relever beaucoup d'insuffisances techniques dans la gouvernance des espaces sportifs qui ont été mises en relief à travers les enquêtes. Le graphique n°1 ci-dessous présente ces insuffisances techniques selon les usagers.

Graphique 1: Les insuffisances techniques constatées dans les EAPSL



Source : enquêtes de terrain, 2020

Auteur : Bamogo

Il ressort que la première insuffisance dans l'aménagement des espaces de loisirs sportifs est le problème de l'éclairage qui a recueilli 58,77% de réponses. Elle est suivie par l'absence des toilettes avec 49,79% et le manque de dispositifs de sécurité (contre les agressions humaines ou environnementales) dû à l'absence totale de clôtures ou à la présence des clôtures défectueuses ou encore

inadaptées (photo n°1) avec un taux de 32,65% de réponses. Viennent ensuite les odeurs (22,85%), le manque de propreté (22,04%), le manque d'espaces pour enfants (17,95%) et autres comme l'occupation anarchique des espaces les nuits pour en faire des maquis à ciel ouvert avec des capsules de bouteilles, des tessons de bouteilles, etc. qui essaient les terrains créant très souvent des blessures parfois graves lors des pratiques d'activités physiques et sportives de loisir.

Photo 1 : Des pneus servant de clôture



Source : enquêtes de terrain, 2020
Auteur : Bamogo

2.2.2. Les failles stratégiques

2.2.2.1. L'abandon et la dégradation des espaces sportifs

Certains espaces sont abandonnés à eux-mêmes sans entretien et parfois sans utilisation. Plusieurs raisons expliquent ces abandons. Selon les riverains enquêtés, ces raisons sont :

- le manque d'attrait des espaces sportifs à cause du faible niveau d'aménagement ;
- les raisons culturelles. Certains espaces sportifs sont aménagés sur des anciens lieux de sacrifices, sur des anciens cimetières. Dans ces cas, les riverains qui connaissent l'historique de ces espaces refusent de les fréquenter.

- la non implication des riverains dans l'aménagement et dans l'exploitation des espaces de loisirs sportifs. En effet, dans certains cas, les riverains affirment n'être pas associés ni de près, ni de loin dans la réalisation et dans l'exploitation des espaces sportifs. Cette situation les amène à se désintéresser de ces espaces. La photo n°2 ci-dessous présente le mur du plateau de l'ex. Secteur 22 de Ouagadougou en lambeau.

Photo 2 : Une partie du mur du plateau de Tampouy (ex. secteur 22)

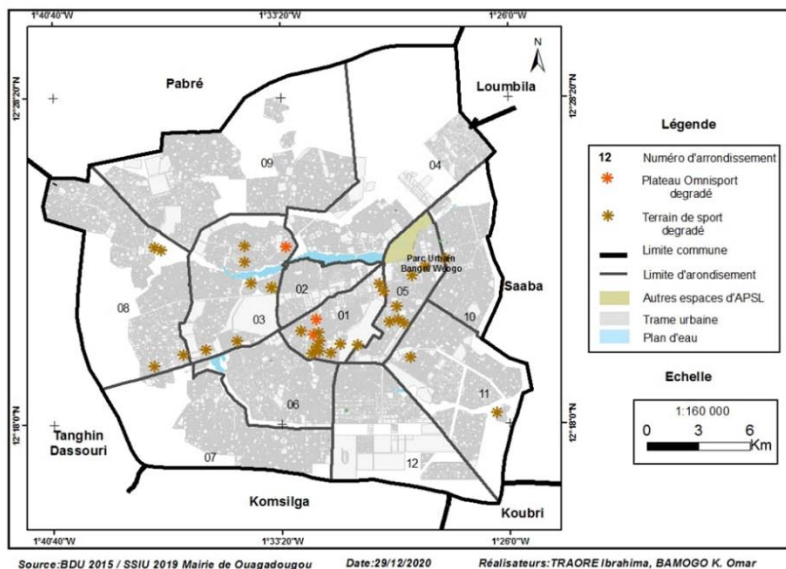


Source : Enquêtes de terrain, 2020

Auteur : Bamogo

Cette photo présente le plateau de l'ex. Secteur 22 de Ouagadougou en état de délabrement avancé. Selon les riverains, il présente un danger pour eux, car devenu un nid de bandits et un fumoir de drogue. Cela menace non seulement leur sécurité, mais également entraîne l'égarement de leurs enfants. La carte n°5 ci-dessous présente les espaces sportifs dégradés de la commune de Ouagadougou

Carte 5 : La répartition des terrains dégradés à Ouagadougou



Il ressort que les espaces les plus dégradés sont les terrains qui se répartissent un peu partout avec une forte présence dans le péricentre. Cela se justifie par le fait que ces terrains font partie non seulement des anciens aménagements mais aussi que leur aménagement reste précaire conjugué à la faiblesse du suivi. Au total trente un (31) espaces sur les quatre-vingt-quatre (84), soit un taux de 36,90% des espaces de loisirs sportifs de la ville sont dégradés dont la majorité est quasi impraticable. Certains sont devenus des dépotoirs pour les riverains (photo n°3).

Photo 3 : Un terrain transformé en dépotoir par les riverains



Source : enquêtes de terrain, 2020

Auteur : Bamogo

Beaucoup d'espaces sportifs de la ville sont transformés par les riverains en de véritables poubelles comme celui-ci. Selon les riverains, cela s'explique par le fait que la majorité de ces espaces sportifs ont été réalisés sur des sites qui leur servaient de poubelles avant qu'ils ne soient aménagés en espaces sportifs. Pire, après avoir récupéré le site pour l'aménager en espace sportif, aucune alternative n'a été proposée pour leur trouver de nouveaux dépotoirs ou même les soutenir avec des bacs à ordures afin de leur permettre de continuer à disposer de lieux de stockage de leurs ordures ménagères.

2.2.2.2. L'absence de mesures sécuritaires dans l'exploitation des espaces de loisirs sportifs

L'accès aux espaces de loisirs sportifs à Ouagadougou n'est soumis à aucune forme de contrôle. En effet, dans les différents espaces, il n'y a pas de réglementation particulière pour y pénétrer. Toute personne peut y entrer et ressortir à sa guise, mêmes dans les espaces disposant des murs et des entrées bien aménagés. Certes, cette situation offre la liberté aux usagers dans la pratique de leurs loisirs sportifs, mais comporte tout de même des risques sécuritaires. En fait, dans des conditions de menace sécuritaire, cela comporte des risques aussi bien pour les usagers, les riverains que pour les autorités qui doivent

veiller à la sécurité des populations. Aussi, par cette manière de faire, certains espaces sportifs sont devenus des lieux où se développent des formes de délinquances de toutes sortes exposant les populations à des risques d'insécurité.

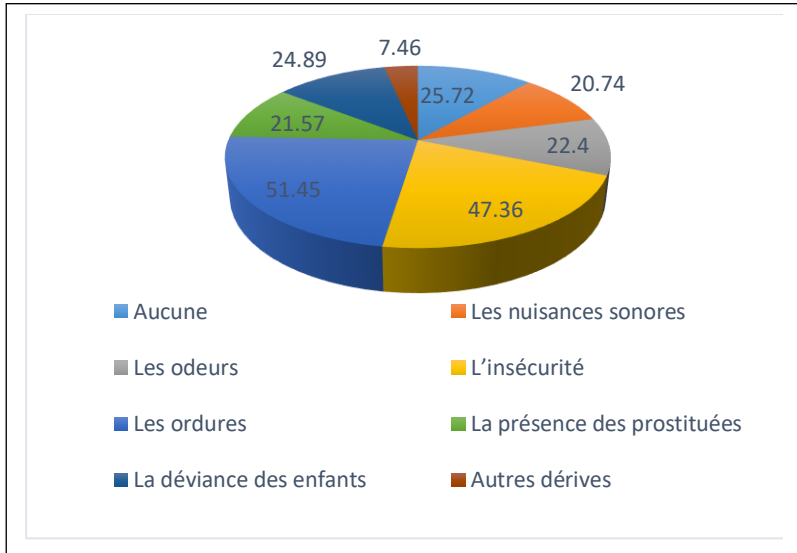
Pour le cas spécifique des salles de sport, l'accès est tout simplement conditionné par le paiement des frais d'abonnement qui offre aux usagers la possibilité d'y accéder en qualité de client. Mais, aucun dispositif de contrôle sécuritaire n'est mis en place dans les entrées, à cause, disent-ils les gérants, que les usagers sont hostiles aux nombreux contrôles. En la matière, aucune disposition légale, ni au niveau de l'Etat central, ni au niveau de la commune de Ouagadougou ne l'exige formellement³⁴⁷, selon la direction en charge de la réglementation et celle en charge des sports et des loisirs de la commune de Ouagadougou. Ainsi, malgré la spécifique de ces salles de sport qui sont des espaces clos, elles évoluent dans les mêmes conditions que les autres espaces ouverts. Toutes ces situations entraînent un fonctionnement disparate des espaces de pratique de loisirs sportifs dans la ville de Ouagadougou.

2.2.2.3. Des espaces de loisirs sportifs favorables aux dérives

Il ressort que les riverains des espaces sportifs font face à divers problèmes qui les jalonnent. Le graphique n°2 ci-dessous présente l'ampleur de ces problèmes selon la perception des riverains.

³⁴⁷ Les salles de sport évoluent dans l'informel à Ouagadougou du point technique car ne bénéficiant d'une réglementation de la part du Ministère en charge des sports et des loisirs.

Graphique 2 : L'ampleur des problèmes selon les riverains



Source : enquêtes de terrain, 2020
Auteur ; Bamogo

Les espaces sportifs sont perçus comme ceux ayant beaucoup de dérives par les riverains. La principale dérive est l'insécurité avec un taux de 47,36%. Après l'insécurité majoritairement évoquée, viennent les autres dérives que sont dans l'ordre, les ordures, la déviance des enfants, les odeurs, la présence des prostituées et les nuisances sonores. Les espaces de sport ont ces dérives car ces espaces se comportent comme des espaces « orphelins » sans suivi, ni entretien (sauf là où il y a des comités de gestion). Par ailleurs, plusieurs autres dérives liées aux espaces de loisirs ont pu être identifiées. Le tableau n°2 ci-dessous présente la situation.

Tableau 2: Les crimes constatés autour des espaces de loisirs à Ouagadougou

Zones criminogènes	Types de crimes
Espace vert gare de Tampouy	Vols d'engins, agressions sexuelles, racolage
Terrain miramar	Racolage, agressions à mains armées
Maquis Rubi	Violence physique, agressions à mains armées
Zone de l'hôtel Silmandé	Vol à l'arraché, violence physique, vol à mains armées,
Salle de cinéma du secteur 52	Pikpoket ³⁴⁸ , consommation de stupéfiants, vols d'engins
Plateau omnisport du secteur 52	Agressions sexuelles, violence physique, vols d'engins, consommation de stupéfiants
Le stade du 4 août et alentours	Agressions sexuelles, vols d'engins, abandon d'enfants, agressions à mains armées.

Source : DGPM/Direction de l'Observatoire de la ville, 2020

Ces données mettent en exergue les relations existantes entre l'insécurité urbaine et les espaces de détente à Ouagadougou. Les crimes les plus commis sont les vols à mains armées et les agressions sexuelles.

2.2.2.4. Les espace de loisirs et les altérations socioculturelles

Autour des espaces de loisirs sportifs se développement beaucoup de formes de dégradation socioculturelles.

➤ Le développement de la prostitution

À Ouagadougou, le phénomène de la prostitution est très développé et intimement lié aux questions de loisirs. Il se développe mieux autour des espaces de loisirs car le sexe est également utilisé comme un « produit de loisirs » par bon nombre d'utilisateurs des espaces de loisirs. Ainsi, les alentours de ces espaces sont utilisés par les prostitués qui attendent d'éventuels clients. C'est ce constat est fait

348 Une forme de vol qui consiste à subtiliser des objets que la victime porte sur elle, notamment dans ses poches, sans éveiller l'attention de cette victime.

par les riverains qui l’ont signifié à un taux de 18,80%. Beaucoup d’espaces de sport de la ville de Ouagadougou comme le terrain de Miramar dans l’arrondissement n°3 sont transformés les nuits en « des lieux de vente de sexe ».

➤ **Le développement de l’alcoolisme**

La pratique des loisirs est essentielle pour l’épanouissement de l’être humain, mais celle-ci doit respecter certaines conditions. Lorsqu’il y a abus de pratique (le sport, l’alcool, la viande...) cela entraîne nécessairement des méfaits sur la santé et sur la société. À Ouagadougou, selon les résultats des enquêtes auprès des riverains et des entretiens réalisés auprès des gérants, l’alcoolisme est bien développé dans les espaces de loisirs comme des « maquis » qui envahissent les espaces sportifs les nuits.

➤ **Le développement de la délinquance juvénile et les nuisances sonores**

L’enceinte des espaces de loisirs ou leurs alentours sont des lieux où se développent des formes de délinquance juvénile. Cette délinquance est caractérisée par la consommation des stupéfiants, des agressions à mains armées, des viols et des actes sexuels à ciel ouvert. Ces comportements sont observés et mentionnés par les riverains (47,36% pour l’insécurité) et confirmés par les données de la Direction de l’Observatoire de la ville (tableau n°2). En effet, profitant de l’espace libre et de la pénombre (très peu d’espaces ont de l’éclairage) dans les espaces de sport et leurs alentours aux heures pendant lesquelles les taux de fréquentation baissent, les jeunes se livrent à ces actes.

À côté de ces comportements délinquants, il faut noter aussi les nuisances sonores. En effet dans de nombreux espaces de loisirs, la musique est de cité jusqu’à des heures très tardives constituant ainsi des véritables casse-têtes pour les riverains qui ont évoqué la situation à un taux de 20,74%. Dans les espaces de sport, il s’agit notamment de leur transformation en « maquis » et de l’organisation des évènementiels qui occasionnent ces nuisances sonores.

2.2.2.4. Les occupations anarchiques

À cause de l’indiscipline et la spéculation tous à azimuts autour du foncier urbain à Ouagadougou, des citoyens occupent de façon

anarchique des espaces préalablement destinés aux loisirs pour mener d'autres activités ou tout simplement en y érigeant des bâtiments. Cette situation est surtout tributaire des failles stratégiques en matière de gestion des espaces réservés aux loisirs. À cela s'ajoute le non-respect de la loi aussi bien par les autorités que par les citoyens quant à l'occupation des espaces publics urbains.

2.3. La stratégie communale de gestion des espaces de loisirs sportifs à Ouagadougou

2.3.1. La gestion de proximité des espaces de loisirs sportifs

Pour assurer le contrôle et de suivi de proximité des espaces de sport, la Commune de Ouagadougou a procédé à l'installation des comités de gestion de proximité. Les comités de gestion sont constitués des représentants ci-dessous :

- ✓ des représentants des riverains des espaces de sport;
- ✓ des représentants des usagers de l'espace pour la pratique du sport ;
- ✓ une représentante des femmes ;
- ✓ un représentant des anciens ;
- ✓ le responsable de la section sport de l'arrondissement concerné ;
- ✓ un représentant de la police municipale de la Commune de Ouagadougou et du Grand Ouaga;
- ✓ et un conseiller municipal.

Le bureau de chaque comité de gestion se compose comme suit :

- ✓ un Président ;
- ✓ un Vice-Président ;
- ✓ un Secrétaire Général ;
- ✓ un Secrétaire Général Adjoint ;
- ✓ un trésorier Général ;
- ✓ un Trésorier Général Adjoint ;
- ✓ un Secrétaire à la planification ;
- ✓ un Conseiller représentant le maire de l'arrondissement.

Cette composition du bureau vise à donner à cet organe de gestion un minimum de pouvoir et de crédibilité pour lui permettre de jouer efficacement son rôle de veille et de coordination des actions autour des espaces de sport. Les comités ont pour attributions de :

- ✓ assurer la gestion de proximité des espaces sportifs aménagés ;
- ✓ assurer la sécurisation des espaces sportifs par une veille citoyenne ;
- ✓ veiller sur la propreté des lieux ;
- ✓ contribuer à l'entretien périodique des infrastructures ;
- ✓ assurer la programmation des activités dans les espaces sportifs ;
- ✓ rendre compte aux autorités municipales de la gestion des espaces sportifs.

Au regard des missions attribuées à ces comités, il convient de noter que leur création constitue une avancée notable dans la gouvernance des espaces sportifs à Ouagadougou. Cependant, des limites sont à relever.

2.3. 2. Les limites de la stratégie communale de gestion des espaces de loisirs sportifs

L'installation des comités de gestion des espaces de loisirs sportifs concernent les plateaux et les terrains aménagés. Selon le Directeur du sport et des loisirs de la commune de Ouagadougou, l'objectif à terme est d'installer des comités de gestion pour chaque espace de sport régulièrement constitué où il y a déjà des poteaux implantés pour la pratique d'activités physiques et sportives de loisir. Cette initiative est louable certes, mais elle présente tout de même des limites à deux niveaux :

- ✓ l'insuffisance des missions assignées aux comités de gestion. En effet, ces comités de gestion ont pour objectif d'assurer une gestion de proximité des espaces déjà aménagés. Cependant, les espaces réservés aux aménagements sportifs continuent d'être détournés à d'autres fins sans qu'une action concrète ne soit prise. A ce propos, un président de comité de gestion nous a confié ce qui suit concernant la gestion des espaces non aménagés : *« nos pouvoirs sont limités du fait que nous n'avons compétence que sur les espaces déjà aménagés. Pour ce faire, les espaces non aménagés sont livrés à eux-mêmes sans aucun suivi de proximité. Il convient donc de trouver des stratégies d'élargissement des pouvoirs des comités de gestions afin de nous permettre d'intégrer dans notre mécanisme de*

gestion, tout type d'espace réservé aux aménagements à des fins de loisirs y compris les espaces verts qui sont très importants ».

✓ la faiblesse de la couverture géographique des espaces de la ville de Ouagadougou par les comités de gestion. Pour le moment, il y a seulement douze (12) comités de gestion installés dans la commune de Ouagadougou, alors que le nombre d'espaces concernés est de quatre-vingt-quatre (84), soit un taux de couverture de 14,28%. Ce faisant, 85,72% des espaces sportifs de la commune sont sans comités de gestion et sont laissés à eux-mêmes.

3. Discussions

Les ouagalais utilisent plusieurs activités sportives dans le cadre de la pratique des loisirs. Les plus utilisées sont la marche, le footing et le football. Cela s'explique par la facilité d'accéder à leurs espaces de pratique d'une part (la marche et le footing ne nécessitent pas d'espaces spécifiques pour leur pratique) et la popularité de certaines disciplines comme le football d'autre part. La forte utilisation de ces disciplines de loisirs est soulignée par d'autres auteurs comme A. Nikiéma (2021). Cependant, certaines activités traditionnelles comme la lutte sont en train d'être délaissées avec un taux de pratique très faible (0,82%). Cette baisse de l'engouement autour de la lutte traditionnelle a été soulignée par L. F. Doh (2021).

En outre, il ressort une structuration des espaces sportifs en trois ensembles distincts à Ouagadougou. Cette structuration de la ville de Ouagadougou par les espaces sportifs correspond à ce qui a été mise en évidence en France en matière d'espaces de loisirs par les travaux de (J. Mirloup, 1984 ; D. Coulaud, 1976 ; J-M. Dewailly ; P-J. Thumerelle , 1977) qui ont montré que les espaces de loisirs contribuent en France à une division quadripartite des agglomérations urbaines et de leurs environs (le centre-ville, le péri urbain, la périphérie urbaine et l'espace rurbanisé). Dans le cadre de notre recherche, l'espace rurbanisé n'a pas été pris en compte.

Par ailleurs, les espaces de loisirs sportifs à Ouagadougou connaissent beaucoup de défaillances dans leur existence entraînant divers formes de risques pour les ouagalais, notamment, l'insécurité, les altérations socioculturelles comme le développement de la prostitution, la déviance des jeunes, etc. Ces problèmes inhérents aux

espaces de loisirs dans les villes africaines ont également été mis en exergues par des chercheurs comme L. R. Kemayou, F. G. Tadjuidje et M. S. Madiba., 2011).

Conclusion

La question des espaces de loisirs sportifs constitue un enjeu majeur dans le processus d'urbanisation. Ils offrent des possibilités de détente aux populations urbaines à travers la pratique de plusieurs activités physiques et sportives de loisir. A Ouagadougou, beaucoup d'activités sont pratiquées dans les espaces sportifs. Cependant, ces espaces sont confrontés à divers problèmes avec de préjudices pour les populations. Face à cette situation, une tentative de solution est initiée par les autorités en charge de la ville, mais celle-ci présente des limites qui portent atteinte à son efficacité.

A terme, cette étude a contribué à mettre en relief le péril lié aux espaces de loisirs sportifs à Ouagadougou, cependant d'autres études pourraient aborder la contribution des espaces de loisirs sportifs au développement socioéconomique de Ouagadougou.

Bibliographie

COULAUD Daniel (1976), *La nature dans la ville les espaces verts publics en milieu urbain exemple de la région Centre*, Bulletin de l'Institut Ecologie Appliquée Orléans n°2, pp 53-115.

CUI Lin, WALSH Randall (2015), "*Foreclosure, vacancy and crime*", Journal of Urban Economics, vol. 87, 72-84.

DORVILLE Christian et SOBRY Claude (2006), *La ville revisitée par les sportifs?*, Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement [En ligne], 3 |, mis en ligne le 15 septembre 2011., URL: <http://tem.revues.org/295>; DOI: 10.4000/tem.295. Consulté le 18/10/2022.

DOH Lamou Frédéric (2021), *Analyse de l'engouement autour de la pratique de la lutte traditionnelle San (LTS) dans la province du Nayala*. Mémoire de fin de formation en vue de l'obtention du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Education Physique et Sportive (C. A. P. E. P. S.). Institut des Sciences du Sport et du

Développement Humain (ISSDH)/Université Joseph KI-ZERBO, 64 pages

FRANCINE Fourmaux, BECK Robert et MADOEUF Anna (2005), *Divertissements et loisirs dans les sociétés urbaines à l'époque moderne et contemporaine*, Tours, Presses universitaires François Rabelais et Maison des Sciences de l'Homme, 2005, 410 p.", *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 121-122 | 2008, 273-276

GNOUMOU Eric (2014), *Le faible niveau de formation des jeunes footballeuses au Burkina Faso s'explique par l'insuffisance d'infrastructures et de matériels sportifs*. Mémoire de fin de formation au professorat d'Éducation Physique et Sportive. Institut National de la Jeunesse, d'Éducation Physique et du Sport, 70p.

KEMAYOU Louis Roger, GUEBOU TADJUIDJE François, MADIBA Marie Sophie (2011), « *Pratique de la prostitution : regards croisés entre régulation socioéconomique et rejet des normes* », *Pensée plurielle*, 2011/2 (n° 27), p. 93-110. DOI : 10.3917/pp.027.0093. URL : <https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2011-2-page-93.htm>, consulté le 20/12/2020.

LAPOINTE Marie-Claude (2003), *L'éducation au loisir : un test des modèles direct et indirect de prédiction des intérêts de loisir*. Université du Québec à Trois-Rivières Service de la bibliothèque, 213 P.

Ministère des Sports et des Loisirs (Burkina Faso) (2008), *Politique Nationale des Sports*, 15 pages.

Ministère chargé des sports français (2021), *Équipements sportifs et aménagement urbain: la nécessité d'innover*. <https://www.creps.pdl.sport.gouv.fr/assets/>. Consulté le 28/01/2023.

NAON Moumini (2011), *Les difficultés liées à l'organisation du championnat national de football féminin et les conséquences sur son développement*. Mémoire de fin de formation au professorat d'Éducation Physique et Sportive. Institut National de la Jeunesse, d'Éducation Physique et du Sport, 78p.

NIKIEMA-MEUNIER Aude (2021), *Recomposition du paysage sportif d'une ville du Sud : le paradoxe des nouveaux lieux de pratiques sportives à Ouagadougou*, Projets de paysage URL : <http://journals.openedition.org/paysage/24567>

OUEDRAOGO Lassané (2007), *Le développement du football féminin au Burkina Faso : stratégies et perspectives. Mémoire de fin de formation pour le professorat d'Education Physique et Sportive.* Institut National de la Jeunesse, d'Education Physique et du Sport, 75p.

SAWADOGO Pascal (2009), *Analyse de l'offre des installations sportives de la commune de Ouagadougou avec l'outil SIG.* Mémoire de Master professionnel, Université de Ouagadougou, 106 pages

SILGA Alain (2007), *Le faible développement du football féminin au Burkina Faso : causes et perspectives.* Institut National de la Jeunesse, d'Education Physique et du Sport ,62 p.